



Séries thématiques : Développer des opérations de la paix onusienne plus efficaces

« Réflexion sur l'expérience d'importants pays fournisseurs de contingents (PFC) : la contribution du Brésil à la MINUSTAH »

Document d'information

Depuis le début des années 1990, les activités de maintien de la paix des Nations Unies sont de plus en plus diversifiées et pluridimensionnelles. Néanmoins, la composante militaire des missions demeure un élément fondamental du maintien de la paix. Les pays fournisseurs de contingents (PFC) – et, de plus en plus, les pays fournisseurs de personnel de police (PFPP) – s'avèrent essentiels au partenariat grâce auquel les opérations de paix onusiennes peuvent se concrétiser. Ces pays fournissent les soldats du maintien de la paix nécessaires à l'exécution des tâches mandatées par le Conseil de sécurité sur le terrain : de l'instauration et du maintien de la sécurité de base au soutien visant à étendre l'autorité de l'État, en passant par la protection des civils. Outre du personnel, ces pays fournissent aussi des ressources et des moyens matériels, en plus de déployer des commandants militaires et des commissaires de police expérimentés et compétents dans le cadre d'opérations de paix. Ceux-ci sont une source essentielle de connaissances concernant les réalités sur le terrain. Ils peuvent aussi fournir des renseignements crédibles et pertinents aux décideurs dans les capitales et au siège des Nations Unies.

Le partage de l'expérience des principaux PFC et PFPP avec l'ensemble des milieux diplomatiques aux Nations Unies peut s'avérer bénéfique pour les prises de décisions au Conseil de sécurité. De même, cela peut aider à mieux éclairer la planification de futures opérations, de façon à en accroître l'efficacité et l'efficience. En mettant en commun leurs connaissances et les enseignements qu'ils ont tirés, les principaux pays fournisseurs peuvent aussi guider des pays contributeurs potentiels et nouveaux.

Intervention de la MINUSTAH au lendemain du séisme de 2010

En janvier 2010, Haïti a été secoué par un grave tremblement de terre, qui a semé la destruction et entraîné des dizaines de milliers de pertes de vie. La Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) a joué le rôle de premier intervenant crucial face à la crise, malgré les très lourdes pertes qu'elle a elle-même subies, y compris le décès du Représentant spécial du Secrétaire général, de son principal adjoint et du commissaire de police intérimaire. Au lendemain de la catastrophe, avec la collaboration

d'acteurs internationaux et nationaux, la MINUSTAH a aidé à fournir des abris d'urgence à plus d'un million et demi d'Haïtiens ainsi que de la nourriture et de l'eau à plus de quatre millions d'autres.

Les opérations de secours, face à une crise éminente, ont nécessité une réorientation rapide des activités et de la planification stratégique de la MINUSTAH. C'est ainsi que celle-ci a dû s'adapter rapidement, en passant d'une opération au début du stade de consolidation à une opération de secours pluridimensionnelle par suite d'une catastrophe, qui impliquait une approche intégrée de la sécurité et des efforts humanitaires. Le Centre mixte d'opérations et de gestion des équipes d'appui (JOTC) a aidé à la concrétisation de cette approche. Elle était formée de représentants du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) et des composantes militaires, civiles et de police de la MINUSTAH. S'y ajoutaient des agents de liaison militaires des États-Unis, du Canada, de l'Union européenne (UE) et de la communauté des Caraïbes (CARICOM). Ils avaient pour rôle de faciliter l'établissement des priorités relatives à l'intervention humanitaire, à la coordination entre les acteurs militaires et humanitaires et à la planification stratégique centralisée.

Au terme des opérations militaires bilatérales, la composante militaire de la MINUSTAH a commencé à jouer un plus grand rôle dans les efforts humanitaires et de sécurité. En prenant appui sur une approche au niveau des collectivités – pratique antérieure au séisme, qui vise avant tout à répondre aux besoins fondamentaux de la population –, les soldats de la paix ont aidé à mettre sur pied des cliniques médicales et à enlever les décombres. Ils ont aussi assuré la sécurité aux endroits où l'on distribuait de la nourriture et poursuivi la coopération fructueuse entamée en 2008 avec la Police nationale haïtienne (PNH). De même, ils ont exercé une présence visible dans les camps de personnes déplacées qui étaient la cible de violences perpétrées par des bandes criminelles. Par ailleurs, les effectifs de génie militaire de la MINUSTAH ont joué un rôle essentiel dans l'enlèvement des décombres, l'amélioration du drainage et la préparation des nouveaux sites pour la réinstallation des populations à risque. Ces effectifs ont même aidé aux efforts humanitaires.

La MINUSTAH continue à apporter une contribution importante à la stabilisation d'Haïti : elle a aidé à rétablir l'ordre politique en assurant une certaine sécurité, qui a permis la tenue d'élections. Elle a aidé à renforcer les capacités de la PNH, en particulier, et des secteurs de la sécurité et de la justice, de manière plus générale; et elle a lutté contre les activités de bandes criminelles et les violences perpétrées par celles-ci.

Expérience du Brésil au sein de la MINUSTAH

Malgré d'énormes défis opérationnels, la MINUSTAH a joué un rôle essentiel dans les efforts de secours ainsi que dans le maintien de la sécurité et de la stabilité au lendemain de la catastrophe. En conséquence, l'expérience du commandement des forces brésiliennes peut s'avérer importante pour l'orientation d'autres opérations de paix ailleurs dans le monde. Cela est particulièrement vrai à l'heure où la crise financière mondiale aggrave la pénurie actuelle de ressources pour les opérations de paix, avec pour effet de limiter considérablement les moyens d'action des missions et leur capacité de s'acquitter du mandat qui leur est confié.

Bien que le Brésil fournisse des contingents à des opérations de maintien de la paix des Nations Unies depuis 1948, le maintien de la paix devient une partie de plus en plus importante de sa politique étrangère, car il permet d'accroître sa visibilité sur la scène internationale et l'aide à moderniser son armée. En 2007, le Brésil a investi dans le renforcement des capacités de ses soldats de la paix sur le long terme par la création d'un centre du maintien de la paix qui a formé plus de 15 000 militaires, dont 2 300 sont en service actif. Cette expérience du maintien de la paix s'avère également bénéfique pour ses politiques nationales : les forces de police nationales participent désormais régulièrement à des exercices interforçés avec des soldats de la paix brésiliens expérimentés, au Brésil même, dans des bidonvilles urbains confrontés à des problèmes tels que la violence perpétrée par des bandes organisées, semblables à ceux rencontrés fréquemment par les casques bleus dans certains théâtres opérationnels.

En 2004, le Brésil est devenu un acteur important du maintien de la paix international, en prenant le commandement de la composante militaire de la MINUSTAH, qui venait alors d'être créée – avec 12 000 membres en uniforme, il s'agissait de la quatrième opération de paix la plus importante des Nations Unies. À ce titre, elle a joué un rôle central dans le redressement immédiatement après le séisme, et dans l'aide apportée sur le long terme.

Dans une déclaration présidentielle récente (S/PRST/2011/17), le Conseil de sécurité a insisté sur la nécessité d'améliorer la communication entre le Conseil, les PFC, le Secrétariat et d'autres parties prenantes, et de veiller à ce que le Conseil puisse prendre en compte le point de vue du personnel déployé sur le terrain au moment de mandater des missions. Dans la Déclaration, la présidence du Conseil a également souligné l'importance d'améliorer le mécanisme de consultation auprès des différents acteurs concernés.

Par ailleurs, le Groupe des amis d'Haïti, dont font partie cinq des dix principaux PFC de la MINUSTAH (Argentine, Brésil, Chili, Pérou et Uruguay) et deux membres permanents du Conseil de sécurité (États-Unis et France), est un bon exemple de la coopération en ce qui concerne la planification des mandats. Le Groupe apporte son soutien à la structure de commandement unifiée et efficace de la mission, renforcée par des capacités suffisantes.

Il convient d'examiner plus avant comment le Conseil de sécurité peut mieux utiliser les connaissances et le savoir-faire des PFC en matière de maintien de la paix dans ses processus décisionnels (p. ex. en ce qui concerne la planification de la mission et le renouvellement des mandats).

Questions d'orientation

- Comment est-il possible d'améliorer la consultation entre les PFC et le Conseil de sécurité de façon à mettre pleinement à contribution leurs connaissances?
- Comment l'expérience des PFC peut-elle favoriser l'adoption d'approches novatrices en matière de planification stratégique, comme la mise sur pied du Centre mixte d'opérations et de gestion des équipes d'appui en Haïti?
- Comment de nouveaux PFC éventuels peuvent-ils mettre à contribution l'expérience d'importants PFC? Et comment l'expérience des PFC peut-elle contribuer à accroître le nombre de pays fournisseurs?

- Quels enseignements généraux est-il possible de tirer de l'expérience des principaux PFC, de façon à aider aux processus de planification des missions?